



AVIS PUBLIC



Appel de candidature pour faire partie du Comité des résidents du Centre d'hébergement Georges-Phaneuf

Nous sommes à la recherche de candidats intéressés à faire partie du comité des résidents du Centre d'hébergement Georges-Phaneuf.

Conformément à la Loi et aux règles de fonctionnement en vigueur, le comité des résidents doit être composé **d'au moins trois (3) membres** élus par les résidents de l'installation. Une de ces personnes devra être désignée pour siéger au Comité des usagers lequel a pour fonction de voir au bon fonctionnement de chacun des comités de résidents.

Que fait le comité des résidents du Centre d'hébergement Georges-Phaneuf?

Le comité des résidents du Centre d'hébergement Georges-Phaneuf joue un rôle actif dans la défense des droits et des intérêts des résidents hébergés au Centre d'hébergement Georges-Phaneuf. Il veille au maintien et à l'amélioration de la qualité des conditions de vie des résidents hébergés.

Qui peut poser sa candidature?

Toute personne hébergée qui n'est pas sous curatelle, tout représentant légal, tout parent et toute personne intéressée peut poser sa candidature en autant qu'il ne travaille pas pour l'établissement ou n'exerce pas sa profession dans une installation exploitée par l'établissement.

Comment poser sa candidature?

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le :

Date de l'assemblée générale annuelle :

Mardi, 26 mai 2015

Endroit :

Salon des résidents
Centre d'hébergement Georges-Phaneuf
230, Jacques-Cartier Nord

Heure :

19h00

Pour toute information ou pour vous procurer un bulletin de mise en candidature veuillez communiquer avec **madame Anic Barré, présidente d'élection** et personne-ressource du Comité des usagers au 450 358-2578, poste 8958 ou sans frais au 1 866 967-4825, poste 8958 ou par courriel à anic.barre@comitedesusagers-hrr.com.

Des bulletins de mise en candidature seront également disponibles le soir de l'assemblée.